

**Commission des transports et de l'environnement
Gestion des matières résiduelles**

**Le futur de la gestion des matières résiduelles au Québec :
Plus que jamais l'affaire de tous!**

Québec, le 20 février 2008 – C'est aujourd'hui que RECYC-QUÉBEC a présenté son mémoire sur la gestion des matières résiduelles devant la Commission des transports et de l'environnement. Mettant en relief la croissance de la génération des matières résiduelles, la présidente-directrice générale par intérim de RECYC-QUÉBEC, Mme Ginette Bureau, a invité les producteurs, les consommateurs et les décideurs à adopter des comportements éco-responsables : *« Même si, en 2006, la collectivité québécoise est parvenue à mettre en valeur 52 % des matières résiduelles qu'elle produit, s'approchant ainsi des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, cette production de matières résiduelles est problématique puisqu'en constante progression. J'invite les producteurs à revoir leurs modes de conception et à utiliser de nouveaux outils comme l'analyse de cycle de vie pour améliorer leurs performances. »*, a précisé Mme Bureau.

Consciente des problèmes que pose l'évaluation des résultats au chapitre de la réduction à la source et de l'importance d'en tenir compte dans le bilan global de la gestion des matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC a confié un mandat à la Chaire de recherche et d'intervention en Éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi afin que celle-ci évalue différents modes de réduction à la source et identifie des indicateurs permettant de mesurer l'impact des mesures de réduction à la source.

Quant au secteur municipal, dont la progression de la récupération au moyen de la collecte sélective est indéniable, il faut maintenant qu'il se mobilise autour de la gestion des matières organiques et qu'il soit mieux éclairé sur les technologies de valorisation. Une meilleure connaissance des technologies s'avère essentielle et RECYC-QUÉBEC a annoncé la tenue d'une journée technique à ce propos à Saint-Hyacinthe le 27 mai prochain. Ce colloque sera organisé en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et RÉSEAU environnement.

Enfin, quelque 77 % des matières résiduelles générées proviennent des secteurs industriel, commercial, institutionnel (ICI) et de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD). *« L'enjeu majeur dans ce cas consiste à gérer la diversité et il n'y a pas de recette unique pour y arriver. »*, a souligné Mme Bureau. Pour améliorer la performance de ce secteur, RECYC-QUÉBEC propose un accompagnement plus étroit en partenariat avec des relayeurs sectoriels et régionaux, un meilleur encadrement des activités du secteur CRD et le développement accéléré des programmes *Visez juste! et ICI ON RECYCLE!*

En conclusion, Mme Bureau a déclaré : « *Les matières résiduelles constituent des ressources qui valent leur pesant d'or et l'organisation de l'industrie qui en découle mérite qu'on y investisse temps, énergie, argent, compétence et innovation. Par son mémoire, RECYC-QUÉBEC souhaite ouvrir la voie vers un partage accru des responsabilités, en proposant des pistes de solutions qui interpellent tous les acteurs de la société. Sur la voie du développement durable, les moyens à mettre en œuvre doivent être le fruit d'un effort collectif.* ». Pour coordonner ce vaste chantier, RECYC-QUÉBEC tient à assurer le gouvernement et la collectivité québécoise de son engagement total et éclairé.

Le mémoire de RECYC-QUÉBEC est disponible dans le site Internet www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca.

Dans le cadre de son mandat et en soutien à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. RECYC-QUÉBEC appuie et reconnaît les efforts des intervenants des différents secteurs et assure le suivi de l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

– 30 –

Source et information :

Sophie Langlois-Blouin
Agente d'information
RECYC-QUÉBEC
418 643-0394, poste 3238